

Communiqué de presse

«media FORTI» s'oppose à l'affaiblissement des médias et propose une politique des médias à la hauteur des enjeux futurs

La proposition du Conseil fédéral pour combattre la désastreuse initiative «200 francs, ça suffit!» est inadéquate et affaiblirait inutilement le paysage médiatique suisse. Le projet du Parlement visant à augmenter l'aide indirecte à la presse n'est pas non plus une réponse adéquate à la transformation structurelle numérique. Il faut envisager au contraire de faire converger diverses aides aux médias.

Zurich, le 17 janvier 2024

La Suisse a besoin d'un paysage médiatique diversifié et d'un espace public efficient. Cependant, la politique des médias actuelle n'est pas à la hauteur des défis que la numérisation et la plateformesisation posent aux médias et à la démocratie.

Pour combattre la désastreuse initiative «200 francs, ça suffit!», le Conseil fédéral prévoit un affaiblissement massif du service public médiatique. Ce n'est pas la bonne façon de procéder. **Au lieu d'une réduction du financement, il faut un débat sur les tâches d'un service public médiatique dans la société numérique.** Ce n'est qu'à partir de là qu'il sera possible de se prononcer sérieusement sur le financement nécessaire de la SSR. C'est pourquoi «media FORTI» rejette clairement la révision partielle de l'ordonnance sur la radio et la télévision proposée par le Conseil fédéral.

Un affaiblissement de la SSR ne serait pas non plus de nature à aider les médias privés. Des études montrent que les offres en ligne du service public n'entravent nullement la disposition à payer pour des offres de médias privés. En outre, un affaiblissement de la SSR n'empêchera nullement une grande partie des fonds publicitaires d'aller aux plateformes en ligne. **Si l'on veut soutenir les médias privés, il faut envisager de faire converger divers types d'aides aux médias.**

Au lieu de cela, le Parlement propose d'augmenter la subvention à la distribution des journaux imprimés. Cette extension n'est pas adaptée pour relever les enjeux numériques. Afin de ne pas affaiblir davantage le paysage médiatique, «media FORTI» ne s'oppose pas à ce projet. Cependant, «media FORTI» demande, d'une part, que des modifications soient apportées à la proposition du Parlement et, d'autre part, que **l'ensemble de l'aide indirecte à la presse soit transformée après sept ans en une nouvelle aide aux médias convergente** dont les médias peuvent bénéficier quel que soit le canal de distribution. Les travaux en question prennent du temps et doivent être entrepris sans délai.

En outre, «media FORTI» considère qu'il est urgent **de mettre en œuvre rapidement les mesures indirectes qui n'étaient pas contestées dans le train de** mesures en faveur des médias, c'est-à-dire le soutien à l'éducation et à la formation des journalistes, au conseil de la presse, à l'agence de presse et aux infrastructures numériques.



Les prises de positions détaillées sont disponibles sur le nouveau site web de «media FORTI»: www.mediaforti.ch

L'association «media FORTI» est indépendante des partis politiques et des groupes d'intérêt. L'association s'engage dans l'intérêt public et est soutenue par des représentant·e·s du journalisme, de la formation en journalisme, de la culture et des sciences.

Contact: info@mediaforti.ch